

DISCOURS PRONONCE AU NOM DE M. LE MINISTRE

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ وَالصَّلَاةَ وَالسَّلَامَ عَلَى أَشْرَفِ الْمُرْسَلِينَ وَعَلَى آلِهِ وَصَحْبِهِ

Monsieur le ministre

Monsieur le Wali de la Région Tadla-Azilal

Monsieur le Gouverneur de la province d'Azilal

Monsieur le Président du Conseil régional de Tadla-Azilal

Madame la Directrice des Archives Royales

M. le représentant de l'UNESCO,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir de partager avec vous cet instant solennel de la remise par l'UNESCO du label « Global Geopark » au géoparc de M'Goun, ce géoparc dont le projet avait été présenté à SM le Roi, que Dieu L'assiste, au mois d'avril 2008.

Je voudrais à cette occasion féliciter la région de Tadla-Azilal pour cette distinction qui, je n'en doute pas, lui donnera un autre souffle devant lui permettre de mettre en valeur ses ressources culturelles tant en géologie qu'en géomorphologie qu'en sociologie.

En effet, la région est certes connue pour ses dinosaures, dont l'Atlasaurus Imelaki qui a été découvert dans ces contrées lors d'une mission de cartographie géologique au début des années 80 du siècle dernier et dont une copie avait été exposée au siège du Ministère de l'Energie et des Mines à Rabat jusqu'en 2005, lorsque le Ministère avait signé une convention avec la Région Tadla-Azilal et l'Association pour la Protection du Patrimoine Géologique du Maroc portant, entre autre, sur la mise à la disposition de la région de ce spécimen. Mais, en plus de ce dinosaure et des empreintes de ces mastodontes, la zone comporte d'autres attraits dont en particulier la fameuse vallée d'Ait Bouguemmaz avec ses greniers et son architecture, le pont naturel d'Imi n'Ifri, qui est une bénédiction géomorphologique et les cascades d'Ozod dont les photos ornent les sites Internet des touristes nationaux ou étrangers qui ont eu la chance de s'y rendre. Si mes informations sont correctes, la région est connue aussi pour un folklore typique « Bou Oughanim », le fameux «homme à la

flute », ce barde qui colportait les cultures d'une région à une autre. Toutes ces composantes de notre capital immatériel méritent bien plus d'attention de notre part tous : pouvoir public, autorités locales, organismes internationaux et société civile pour leur sauvegarde et leur promotion intergénérationnelle.

Je voudrais aussi féliciter l'Association pour la Protection du Patrimoine Géologique du Maroc qui voit aujourd'hui ses efforts couronnés de succès. Et je profite de cette occasion pour signaler leur contribution à l'élaboration d'un projet de loi visant la sauvegarde de ce patrimoine immatériel. Ce projet de loi avait été freiné avec la disparition de la Direction de la Géologie mais nous le reprendrons ensemble incessamment dans la mesure où la Direction de la Géologie vient d'être créée au sein du Département de l'Energie et des Mines.

Mesdames et Messieurs,

Autant le label est une reconnaissance mondiale de la valeur universelle de ce patrimoine, autant il constitue une responsabilité. En effet, la promotion de ce label entraînera un rayonnement, bien mérité, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Ce qui nécessitera la protection et la préservation de tous les sites géomorphologiques et des différentes empreintes des animaux préhistoriques, chose qui nous anime tous. Néanmoins, je reste confiant que toutes les composantes vives de la Région, conscientes de cette lourde tâche, ne ménageront aucun effort pour la mobilisation des moyens adaptés pour la pérennisation et le développement de ce patrimoine.

Je vous remercie.